

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Hainaut

Parc du Waux-Hall

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

Nom du jardin	Parc du Waux-Hall
Nom ancien	Parc de la société anonyme du Waux-Hall
Date de création	1862-1864
Province	Hainaut
Arrondissement	Mons
Commune	Mons
Auteur/ Créateur	Louis Fuchs, paysagiste d'origine allemande installé à Bruxelles
Coordonnées	avenue Reine Astrid ; 7000, Mons ;
Localisation	Latitude : 50.45343310000001 Longitude : 3.964953599999443

Historique

Au début des années 1860, naît, au sein de la bourgeoisie montoise, la volonté de créer un parc d'agrément aux portes de Mons, à l'emplacement du fort d'Havré et des terrains voisins, remblayés vers 1860 suite à la destruction des portes de la ville. Afin d'en financer l'aménagement, la jeune société anonyme du Waux-Hall propose aux riches montois de devenir actionnaires de ce lieu de promenade et de divertissement réservé exclusivement à ses membres. L'aménagement du parc paysager (environ cinq hectares) est confié à l'architecte paysagiste bruxellois Louis Fuchs (1818-1904), et débute dès 1862. Le pavillon de style Casino au centre du parc est réalisé par l'architecte Jules Hubert. L'ensemble est inauguré les 22 et 24 mai 1864 en présence de S.A.R. Léopold II. Les membres de la Société pouvaient profiter à loisir de cet espace vert agréablement arboré et proposant de nombreuses possibilités de divertissements : concert de fanfares militaires sous le kiosque, canotage sur les plans d'eau, bassin de natation, jeu d'échec. Depuis les deux petits pavillons d'entrée, des parterres en mosaïculture inscrits dans une pelouse ascendante proposent une avant-scène colorée attirant le regard sur le pavillon en pierre et briques accueillant en son centre une tourelle surmontée d'un belvédère. Sur la terrasse arrière du pavillon, s'offrait une vue plongeante sur le parc occupé par trois plans d'eau reliés par un chenal qu'enjambent des passerelles. Des cheminements sinueux aux travers de pelouses au modelé souple permettent de découvrir une collection d'arbres rares dont certains sont classés parmi les champions de Belgique ainsi que de nombreux parterres fleuris. En 1863, la création de l'Ecole d'Horticulture contribue à l'enrichissement et à la valorisation florale du parc. En 1892, les coûts d'entretien du parc causent la faillite et la dissolution de la Société. Le site est racheté par la Ville de Mons. L'accès au parc, devenu public, est autorisé moyennant un droit d'entrée perçu jusqu'en 1955. Dès la fin des années 1930, de nombreuses stèles commémoratives et des œuvres sculptées d'artistes locaux sont installées dans le parc. Au fil du temps, certains aménagements disparaissent et sont remplacés par d'autres répondant mieux aux besoins des visiteurs, sans pour autant modifier l'organisation historique du parc.

Description

Éléments architecturaux : A l'angle nord-ouest, les grilles de fer marquant l'entrée du parc sont cantonnées de deux petits pavillons octogonaux en pierre, partiellement couverts d'un enduit rose. Leurs toitures d'ardoise à huit pans sont soulignées d'une frise en bois sous la corniche. Dans le parc, pavillon en pierre et brique enduite construit entre 1862 et 1864 par l'architecte Jules Hubert dans le style Casino.

Éléments mobiliers : Le parc réunit de nombreuses œuvres sculptées d'artistes montois de diverses époques ainsi que quelques bustes commémoratifs et un banc en rocaille.

Éléments végétaux : Ce parc, géré par la Ville de Mons, possède une belle collection dendrologique, continuellement enrichie. Plusieurs exemplaires remontent à la création du parc en 1862 dont un noyer d'Amérique (*Juglans nigra*), un tilleul pleureur (*Tilia petiolaris*), un platane hybride (*Platanus x hispanica*), un noisetier de Byzance (*Corylus colurna*), un chêne hybride (*Quercus x laevis*), un sorbier (*Sorbus domestica*), une variété de frêne (*Fraxinus quadrangula*) et un hêtre à grandes feuilles (*Fagus grandifolia*) classé parmi les champions de Belgique. Parmi les plantations postérieures à la création, un érable à feuille de frêne (*Acer negundo*), plusieurs micocouliers australes (*Celtis australis*), un noisetier de Byzance pleureur (*Corylus colurna* 'Pendula'). Notons aussi quelques variétés plus rares : un tilleul à feuilles de vignes (*Tilia platyphyllos* 'Vitifolia'), un frêne à fleurs (*Fraxinus ornus*), un arbre aux quarante écus (*Ginkgo biloba*), un févier à trois épines (*Gleditsia triacanthos*), un févier inerme (*Gleditsia inermis*), un copalme d'Amérique (*Liquidambar styraciflua*), un tulipier de Virginie (*Liriodendron tulipifera*), un tilleul à feuilles laciniées (*Tilia platyphyllos* 'Laciniata'), un cyprès chauve (*Taxodium distichum*), un wellingtonia (*Sequoiadendron giganteum*), un sophora du Japon (*Sophora japonica*), un pin arolle (*Pinus cembra*), un érable argenté à feuilles laciniées (*Acer saccharinum* 'Laciniata'), un érable d'Italie (*Acer opalus*), un pavier (*Aesculus pavia*). Parmi les essences plus courantes, quelques beaux sujets de tilleul argenté (*Tilia petiolaris*), tilleul d'Europe (*Tilia europaea*), platane d'Orient (*Platanus orientalis*), platane hybride (*Platanus x acerifolia*), quelques hêtres (*Fagus sylvatica*) et saules pleureurs (*Salix babylonica*), trois cèdres bleus de l'Himalaya (*Cedrus atlantica* 'Glauca'), des marronniers d'Inde (*Aesculus hippocastanum*) et des hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea').

Potager : Au sud des bâtiments abritant l'Ecole d'Horticulture (créée en 1863), une pépinière et une zone de cultures expérimentales ont été maintenues.

L'eau : Deux plans d'eau séparés par un barrage s'étirent au nord-est. Un chenal destiné au canotage, enjambé par deux passerelles à tabliers arqués - dont les ramardes ont été remplacées dans les années 1960 - rejoint un troisième situé plus à l'ouest. Sur ses rives, se tient un petit embarcadère en béton. Ces deux derniers étangs sont contenus dans des berges en béton. L'ensemble est alimenté par une dérivation souterraine du Trouillon.

État de conservation : L'organisation paysagère conçue par Louis Fuchs n'a pas été modifiée depuis sa création 1862 et 1864. Lors de son acquisition par la Ville de Mons en 1892, le parc devient public mais son accès reste payant jusqu'en 1955. Quelques éléments ont disparu comme le kiosque, le bassin de natation et « la petite villa ». Durant le XX^e siècle, les zones de culture et la pépinière (au sud) ont été réduites pour faire place à un camping. Durant le dernier tiers du XX^e siècle, les berges des plans d'eau ont été restaurées ainsi que les passerelles qui les enjambent. A cette époque, une annexe est construite sur la terrasse sud du pavillon du Waux-Hall, privant désormais le visiteur de la vue plongeante sur le parc. Le pavillon et les deux guérites de l'entrée sont restaurés dans le courant des années 1980. En 1995, les plans d'eau sont curés et les activités nautiques de canotage, un temps interrompues, reprennent. Les murs de soutien des rampes d'accès au pavillon ainsi que les ramardes métalliques présentent un état de dégradation avancé. Plusieurs aires de sport et de jeux, implantées en partie haute du parc, restent malheureusement trop visibles.

Maintenance : Géré par l'Ecole d'Horticulture et les Services communaux de la Ville de Mons, le parc bénéficie d'un entretien régulier et suivi. Les nombreux arbres remarquables que compte le site font l'objet de soins attentifs et d'une bonne gestion des replantations. Plus récemment, quelques plantes exotiques (palmiers) ont fait leur apparition. Les cheminements, en suffisance, sont régulièrement empierrés. On constate un piétinement important des pelouses aux abords des agrès résultant d'une forte fréquentation des zones de loisirs.

Auteur du projet : La restauration des rampes d'accès et la réhabilitation des terrasses ceinturant le pavillon du Waux-Hall ainsi que la reconstruction de « La petite villa ».

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 57/4, 57/4

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 45/7 (Mons) Imp. coul. 1901

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 45/7

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 45/7/1

Autre(s) source(s) cartographique(s) :

Plan du Waux-Hall par Léopol LORET [architecte ?] vers 1880. Dessin à l'encre, échelle 0m02/mètre.

Waux-Hall. Eclairage des abords et des accès. Dessin par B. Visée. Projet par J-P. Wauters, échelle 1/250. n.d.

Iconographie

Autre(s) source(s) iconographique(s) :

Waux-Hall - Bassin de natation. Carte postale, n.d.

Bibliographie

BAUDOUIN Jean-Claude et de SPOELBERCH Philippe, *Arbres de Belgique. Inventaire dendrologique 1987-1992*, s.l., 1992, p. 428.

DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, « Les lieux de loisirs et les espaces publics ». In : *Le patrimoine civil public*, Ministère de la Région Wallonne, Aleur-Liège, 1995.

DE MEYERE D., Parc Vaux hall, Mons. 8 avril 2001. *Annales de la Société Belge de Dendrologie - 2001*, Bonheiden, 2002, p. 147-148.

FAIDER Paul et DELANNEZ Henry, Mons, Union des imprimeries Mons et Frameries, 1928, p. 126.

GONZALEZ DECAMPS, « Mons. Guide du touriste orné d'une carte et de nombreuses vues de sites et de monuments », Mons, Janssens, 1894, p. 91-92.

MERCIER G., *Mons et ses environs orné de nombreuses Gravures dans le texte et de Reproductions hors texte. Avant-propos. Aperçu historique et géographique. Monuments, Curiosités, Attractions et Plaisirs, etc. Renseignements utiles. Les Environs de Mons. Les principales Villes du Hainaut*, Mons, Agence nouvelle d'édition et de publicité du Hainaut, 1900, p. 55.

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

« Un Waux-Hall nommé plaisir » *Mons Info*, n° 6, 1998 (nov.-déc.), p. 33-34.

Informations administratives

Intitulé du classement : Site

Éléments classés : Parc du Waux-Hall

Arrêté : 1976-12-16

Publié : oui

Superficie : 5 hectares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Didier Hoyos / Odile Moreau

Date de création de la notice : 2002-11-02

Index

Statut : privé

Ouverture : ouvert au public

classement : Site

Type : Paysager